

ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

Discipline médicale : Endocrinologie et diabète pédiatrique

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

- 307 lits et places de Médecine
- 104 lits et places de Chirurgie
- 25 lits d'Obstétrique
- 129 lits et places de Moyen séjour
- 75 lits et 37 places de Psychiatrie
- 705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

- 10 500 interventions chirurgicales
- 55 500 passages aux Urgences
- 17 700 scanners et 4800 IRM
- 1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2450 ETP dont 150 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Pédiatrie et médecine néonatale

Pôle de rattachement : pôle Femme Enfant Adolescent et Santé Mentale

Cheffe de pôle: Katherine Dieckmann, dieckmk@ch-blois.fr, 0254556114

Cheffe de service : Dr El Allali

Composition de l'équipe médicale :

Dr Dieckmann, ph, chef de service et chef du pôle, gastroenterologie pédiatrique, endocrinologie et diabète,
Dr Mouna, praticien hospitalier, responsable maison d'adolescents

Dr Munéga, PH, pneumologie pédiatrique Dr Ntika, PH, infectiologie pédiatrique Dr Sindihébura, ph, drépanocytose, obésité Dr Wastelin, ph, rhumatologie pédiatrique Dr El Allali, ph endocrinologie et diabète pédiatrique. Dr Barbet, nutrition pédiatrique Dr Bouvard, assistante en allergologie Dr Monteiro : pédiatre Nombre de places : pédiatrie : 16 lits dont 4 de soins continue en pédiatrie et 4 lits hôpital de jour Néonatalogie : 15 lits : 12 lits niveau IIA et 3 lits niveau IIB Plateau technique : Scanner, IRM, scintigraphie, EEG, ostéodensitométrie Autres : présence CAMSP polyvalent, MDA au centre ville de Blois
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Médecine Pédiatrique Pôle de rattachement : Enfant Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone): Pr François LABARTHE, labarthe@univ-tours.fr, 02 47 47 38 18 Composition de l'équipe médicale : 1 PUPH, 1 MCU-PH, 12 PH, 2 CCA, 1 Assistant Spécialiste Nombre de lits : 48 lits HC (8 lits USC, 4 lits chir cardiaque, 20 lits spécialités pédiatriques, 16 lits Unité Saisonnière), Nombre de places : 4 lits HDJ Plateau technique : Hôpital Pédiatrique (bloc opératoire, radio avec IRM et TDM, service d'urgences, réanimation de spécialités, ...) Autres : 2 centres de référence maladies rares (Maladies Héréditaires du Métabolisme et Mucoviscidose), 3 centres de compétences (cardiopathies congénitales, maladies digestives rares, pneumologie)
5. Missions confiées
- Consultations d'endocrinologie et de diabète pédiatrique - Participation aux groupes d'éducation thérapeutique pour enfants diabétiques - Mise en place de la boucle fermée en diabétologie pour les enfants traités par pompe à insuline : début prévu au printemps 2022, service de pédiatrie de Blois sera centre initiateur de boucle fermé - Participation à la visite en pédiatrie et en néonatalogie - Participation à la permanence de soins : gardes de pédiatrie sur place
6. Les compétences à développer
Traitement par pompe à insuline et mis en place de la boucle fermée en diabétologie pédiatrique Perfectionnement en endocrinologie pédiatrique
7. L'organisation de la permanence des soins
- <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : Dr Y El Allali, Blois : gardes de pédiatrie sur place, dont au moins une garde de week end par mois - <u>Au CHU de Tours</u> : 1) Gestion de la salle dans la journée (dans chaque unité : 1 PH senior, 1 assistant ou CCA, des internes et externes dédiés) 2) Un médecin d'astreinte la nuit et les WE (l'assistant ne participe qu'aux astreintes du WE) 3) Participation aux gardes d'urgences médicales (2 gardes/mois)
8. Les valences (enseignement/ recherche)
- Enseignement aux internes, externes, écoles d'infirmières, écoles de puéricultures, auxiliaires de puéricultures.... - Participation aux protocoles de recherche en cours dans le service
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Blois : IRM, scanner, scintigraphie, EEG pour les enfants de plus de 6 ans, CAMSP polyvalent Endoscopie digestive haute et basse, ph métrie, ostéodensitométrie Programme ETP diabète et ETP nutrition obésité reconnu et mis en place
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistanat partagé

Oui
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Echanges téléphoniques réguliers, visioconférence